

DÉCLARATION PRÉALABLE DE MISE EN CHANTIER

BATEAU DE MARCHANDISE, BATEAU A PASSAGERS, BATEAU DE PLAISANCE DE 20M OU PLUS,

ENGIN FLOTTANT, ÉTABLISSEMENT FLOTTANT RECEVANT DU PUBLIC, ÉTABLISSEMENT

FLOTTANT A USAGE PRIVE DE 20M OU PLUS

ARTICLES A. 4221-31-1 à 4 DU CODE DES TRANSPORTS

1. LE PROPRIÉTAIRE

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

2. LE DEMANDEUR (si différent du propriétaire)

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

3. LE CHANTIER DE CONSTRUCTION

Nom :

Adresse :

4. LE BATEAU, ENGIN FLOTTANT ou ÉTABLISSEMENT FLOTTANT

Devise (si déjà connue) :

Immatriculation :

ENI :

Usage du bateau :

Lieu et conditions d'exploitation :

Caractéristiques du bateau (longueur, largeur, tirant d'eau au minimum) :

5. L'ORGANISME DE CONTRÔLE (ou les organismes)

(chargé par le propriétaire d'accomplir les missions de contrôle de la conception et de la construction)

Nom (s) :

Répartition éventuelle entre les interventions respectives des organismes de contrôles :

6. LES TRAVAUX

Date prévisionnelle de commencement :

Durée prévisionnelle des travaux :

7. LE RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE APPLICABLE

Préciser le référentiel technique applicable au projet (en application de l'arrêté du 5 novembre 2018 relatif aux prescriptions techniques de sécurité applicables aux bateaux et aux engins flottants en navigation intérieure) :

.....
.....
.....
.....

8. ZONE DE NAVIGATION ENVISAGÉE

Préciser la zone de navigation envisagée elle que définies dans l'arrêté du 2 octobre 2018 relatif au classement des zones de navigation des bateaux de commerce, des bateaux de plaisance et engins flottants et aux compléments ou allègements des prescriptions techniques applicables sur certaines de ces zones de navigation :

☐ Zone 1 ☐ Zone 2 ☐ Zone 3 ☐ Zone 4 ☐ Zone R (Rhin)

Précision :

.....
.....
.....
.....

9. TITRE DE NAVIGATION ENVISAGÉ

Cocher le titre de navigation envisagé

(voir : <https://www.fluvial.developpement-durable.gouv.fr/quel-type-de-titre-de-navigationcorrespond-a-ma-a181.html>) :

- ☐ Certificat de l'Union (CU)
- ☐ Certificat de visite des bateaux du Rhin (CVBR)
- ☐ Certificat de l'Union supplémentaire (CUS)
- ☐ Certificat de bateau (CB)
- ☐ Certificat d'établissement flottant recevant du public (CEFRP)
- ☐ Certificat d'établissement flottant à usage privé (CEFUP)

10. DOCUMENTS A JOINDRE LORS DU DÉPÔT DE LA DPMC

- ✓ Le justificatif de la qualité de représentant du propriétaire du demandeur le cas échéant.
- ✓ **Un document de présentation** du projet détaillant l'usage auquel est destiné le bateau, l'engin flottant ou l'établissement flottant.

- ✓ **Pour une construction neuve** : un document présentant les caractéristiques générales du bateau, de l'engin flottant ou de l'établissement flottant (dimensions, nombre et type des moteurs, nombre de compartiments étanches, équipements spécifiques).
- ✓ **Pour une transformation majeure** la nature de la transformation envisagée et le cas échéant les caractéristiques générales modifiées à l'issue des travaux ;
- ✓ **Les plans cotés permettant d'appréhender les caractéristiques générales du bâtiment ou de l'établissement flottant**;
- ✓ **Étude de stabilité prévisionnelle** (théorique avant construction ou transformation majeure) ;
- ✓ **Un planning prévisionnel de chantier** ;
- ✓ **Pour les constructions flottantes ayant un ou des moteurs à combustion interne à bord** : certificat d'agrément des moteurs envisagés (= certificat de réception par type ou déclaration écrite de conformité)¹;
- ✓ **Pour les constructions flottantes ayant une propulsion électrique** :
 1. *Les plans généraux relatifs à l'ensemble de l'installation électrique visés à l'article 10.01, chiffre 2 lettre a, doivent également inclure les emplacements des principaux éléments et des locaux électriques de service de la propulsion électrique du bateau.*
 2. *Les plans des tableaux électriques (principaux, de secours et de distribution) avec indications des données techniques les plus importantes telles que l'intensité nominale des fusibles et des appareils de connexion, ainsi que des documents relatifs aux moteurs de propulsion électriques.*
 3. *Les indications de puissance relatives aux appareils électriques de service.*
 4. *Les types de câbles avec indication des sections des conducteurs (également les câbles reliant les moteurs de propulsion fournis par le fabricant).*
 5. *Les plans des systèmes électroniques de conduite, de régulation, d'alarme et de sécurité.*
 6. *Les plans des circuits de commande.*
 7. *Plan d'intégration de la propulsion électrique.*
 8. *Les bilans de puissance des sources d'énergie.*
 9. *Le concept de contrôle de la propulsion électrique prévu par le fabricant (à soumettre au visa de la commission de visite).*
 10. *Certificats de conformité des batteries lithium-ion aux normes EN 62619 : 2017 et EN 62620 : 2015*
 11. *Fiche technique du moteur de propulsion électrique devant comporter le nom de la société du fabricant, le numéro de série de la machine, la puissance et les principales données nominales.*
 12. *Plans du circuit de refroidissement des batteries lithium-ion et de la propulsion électrique.*
 13. *Présentation du système de gestion des batteries lithium-ion (protection des cellules, contrôle/gestion de charge, équilibrage des cellules, gestion thermique, capacité résiduelle, communication...)*
 14. *Plans des systèmes de ventilation/aération des locaux batteries, locaux techniques, salle des machines de propulsion électrique et des packs de batteries.*

¹ Motorisation : marque, type, puissance et agrément EMNR (cf règlement (UE) 2016/1628)

15. Plans de l'isolation des locaux batteries, locaux techniques, salle des machines de propulsion électrique.

16. Plan du système d'extinction des packs de batteries et/ou du local batteries.

17. Concept de protection contre l'incendie des batteries lithium-ion (à inclure clairement dans le dossier de sécurité pour l'équipage)

11. RENCONTRE AVEC LE SERVICE INSTRUCTEUR DE PARIS

Date à partir de laquelle une réunion de présentation du projet peut être organisée avec le service instructeur de Paris (en présentiel ou en visioconférence) :

Contact pour organiser cette réunion (si différent du propriétaire) :

NOM, Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Afin d'organiser les visites à sec et des visites à flot prévues en cours de construction par le service instructeur au code des transports, le demandeur précisera lors de cette réunion :

- le lieu et la date à partir de laquelle la visite à sec pourra être effectuée ;
- le lieu et la date à partir de laquelle la visite à flot pourra être effectuée.

Fait à , le

Signature :

* * *

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

Département sécurité des transports fluviaux

Unité sécurité des bateaux

21-23 rue Miollis

75015 PARIS